

Rapport des activités pédagogiques et éducatives du lycée Jules Fil Pour l'année scolaire 2020-2021

1 - Une année de vie scolaire : Pour l'année 2020-2021, 4 CPE et 21 assistants d'éducation qui représentent 15,5 ETP (Equivalent Temps Plein), auxquels se sont ajoutés en novembre-décembre, 5 jeunes en service civique (5 fois 30 heures). Répartition des AED : 8,25 filles et 7,25 garçons.

- La formation des personnels : Les personnels nouvellement nommés reçoivent une formation sur une journée assurée par un collègue CPE et un personnel de direction. Deux réunions vie scolaire ont eu lieu à la pré-rentree, ainsi qu'au début du deuxième trimestre, afin de pallier certains dysfonctionnements (surveillance du self, de l'internat et de différents postes stratégiques (portail, cour internat, cafétéria). Ces réunions ont également pour but d'harmoniser les pratiques et de procéder aux rappels en matière de fonctionnement du service.

- Le fonctionnement de la vie scolaire : Trois surveillants sont de ronde dans l'établissement :
 - Portail.
 - Cour internat (bâtiment internat, stade, gymnase et cafétéria)
 - Externat et ateliers.

Trois surveillantes sont affectés à la tenue de poste Pronote :

- Deux postes au bâtiment externat (LGT et SEP)
- Un poste au bâtiment internat (coordination et polyvalence sur les deux établissements). La surveillante étant également affectée pour les besoins des internes (bagagerie, dortoirs, foyers des internes).

Pour lutter plus efficacement contre le décrochage scolaire, des AED référents ont été désignés sur le suivi des classes, afin de relancer régulièrement les élèves dans la justification de leurs absences. L'accent a été mis sur les classes entrantes (troisième prépa-métiers secondes GT et Pro), mais devra être renforcé sur les maillons faibles (premières technologiques et classes post-baccalauréat). Cette mission permet de les impliquer dans le suivi des classes (lien avec les PP, CPE, ..)

Les cinq jeunes en service civique ont été répartis sur des tâches de surveillance (2), de lutte contre le décrochage scolaire (1) et d'animation éducative (2 : éducation au développement durable et ouverture sur l'international).

L'organisation du service est également développée (cf. les axes de notre organisation).

Bilan chiffré du service Vie Scolaire : suivi élève sur assiduité et ponctualité : Il faut prendre ces chiffres avec précaution. Le passage en demi-jauge pour les filières générales après les vacances de la Toussaint 2020 contribue à fausser les données. L'impression d'une forte baisse de l'absentéisme sur le lycée général est toute relative, les élèves n'ayant pas cours la moitié du temps. Le confinement du printemps 2020 et le protocole sanitaire sur ces deux années ont contribué à renforcer le décrochage scolaire. En témoigne le quasi-doublement des démissions (fichier en annexe) sur cette année scolaire, souvent des réorientations. Une bonne partie de la hausse de l'absentéisme (y compris les absences les plus problématiques) peut s'expliquer partiellement par la situation exceptionnelle provoquée par la pandémie.

a) **Absences et retards** : Le taux d'absentéisme pour le lycée sur l'année est de 8,97% (6,94% pour le LGT et 12,17% pour la SEP). Il était de 10,23% l'an passé (9,56 % pour le LGT et 11,28 % pour la SEP) chiffres comptabilisés sur la période du 1^{er} septembre 2019 jusqu'au 13 mars 2020 (date du confinement) pour l'année 2019-2020. Comme l'année n'a pas connu un déroulement normal, il semble bien difficile de faire des comparaisons, les classes de seconde, de première et de terminale ayant fonctionné en demi-jauge sur une grande partie de l'année. Un effort plus important de suivi sera à mener quant aux classes de première et terminale technologiques, mais également sur les classes post-baccalauréat. Ne pas oublier les troisième prépa-métiers, car gros absentéisme cette année, malgré le sérieux du suivi.

2018-2019 : 10,10% pour le LGT, 11,16% pour la SEP (Total établissement : 10,63%)

2017-2018 : 9,80% pour le LGT, 10,34% pour la SEP (Total établissement : 10,07%)

2016-2017 : 8,63% pour le LGT, 9,75% pour la SEP. (Total établissement : 9,10%)

2015-2016 : 9,29% pour le LGT, 10,61% pour la SEP. (Total établissement : 9,80%)

LGT :

Niveau	T1 (2020-2021)	T2 (2020-2021)	T3 (2020-2021)	Année 2020-2021	Année 2019-2020	Année 2018-2019	Année 2017-2018	Année 2016-2017
2 ^{nde}	6 %	5,02 %	4,3 %	4,98 %	8,04%	8,22%	8,58%	7,45%
1 ^{ère}	6,8 %	7,12 %	6,24 %	6,51 %	10,11%	9,61%	9,72%	7,35%
Tale	6,77 %	5,49 %	6,27 %	6,1 %	8,82%	10,77%	9,57%	8,75%
BTS	7,66 %	11,53 %	10,96 %	9,15 %	11,36%	13,43%	10,71	12,22%

SEP :

Niveau	T1 (2020-2021)	T2 (2020-2021)	T3 (2020-2021)	Année 2020-2021	Année 2019-2020	Année 2018-2019	Année 2017-2018	Année 2016-2017
2 ^{nde}	14,16 %	15,51 %	13,58 %	13,6 %	11,45	10,34	12,41	8,92
1 ^{ère}	11,51 %	13,65 %	9,77 %	11,18 %	10,36	12,04	11,99	8,24
Tale	11,14 %	14,53 %	12,3 %	12,03 %	11,56	12,33	10,90	11,08
3e	10,07 %	10,01 %	13,54 %	10,51 %	12,56	14,42	11,86	8,92

Quant aux absences plus problématiques dites réelles, c'est-à-dire, les motifs non recevables et donc non justifiés (sans excuses, école buissonnière, quitte le cours sans autorisation ou encore grève), elles représentent un taux de 2,35% contre 2,94% en 2018-2019.

LGT :

Avec 2,23% cette année pour le LGT contre 2,28% l'an passé. Soit une baisse de 0,05% sur le LGT.

2019-2020 : 2,28 %

2018-2019 : 2,79 %

2017-2018 : 2,22%

2016-2017 : 2,37 %

2015-2016 : 2,88 %

Niveau	T1 2020-2021	T2 2020-2021	T3 2020-2021	Année 2020-2021	Année 2019-2020	Année 2018-2019	Année 2017-2018
2 ^{nde}	1,2 %	1,46%	2,25 %	1,48 %	2,28	2,79	2,20
1 ^{ère}	1,08 %	1,95 %	2,36 %	1,67 %	2,91	2,17	2,45
Tale	1,47 %	1,67 %	3,12 %	2,04 %	2,45	2,51	2,75
BTS	2,08 %	3,87 %	6,29 %	3,66 %	3,02	1,84	1,37

Bilan démissions LGT

Fichier annexe : Elèves sortis (excel) : 60 élèves, dont 30 en BTS, ce qui se retrouve dans le taux d'absentéisme des BTS ; 15 en première et terminale technologique (1 exclu à l'issue d'un conseil de discipline) ; 10 en seconde GT ; 4 en terminale Générale (1 exclu suite à un conseil de discipline) et 1 en 1^{ère} générale.

SEP :

Avec 5,18% cette année pour la SEP contre 3.57% l'an passé. Soit une hausse de 1,61% sur le lycée professionnel.

2019-2020 : 3,57 %

2018-2019 : 3,53 %

2017-2018 : 3,53%

2016-2017 : 3,13 %

2015-2016: 4,20 %

Niveau	T1 2020-2021	T2 2020-2021	T3 2020-2021	Année 2020-2021	Année 2019-2020 (T1+T2)	Année 2018-2019	Année 2017-2018
2 ^{nde}	5,51 %	6 %	7,54 %	5,93 %	4,31%	3,3 %	3,13 %
1 ^{ère}	2,91 %	5,49 %	5,71 %	4,66 %	3,56 %	4,07 %	3,26 %
Tale	3,08 %	6,18 %	7,26 %	5,23 %	4,51 %	3,09 %	5,18 %
3 ^e	1,46 %	3,18 %	6,77 %	3,82 %	6,13 %	5,45 %	3,41 %

Les signalements pour absentéisme concernent : 3

3PP : 2 élèves ; 2SN : 1 élève, ainsi que 16 commissions éducatives.

Bilan Démissions SEP : 59_élèves.

Fichier annexe : Elèves sortis (excel) :

Objectifs envisagés pour 2021 /2022 : Conserver le taux d'absences du premier trimestre mais essayer de le réduire le troisième trimestre en gardant les outils mis en place l'an passé et cette année. Nous comptons également améliorer notre travail avec les professeurs afin de mieux gérer les cas d'absences. . Travailler sur le rôle des AED référents.

Mise en place d'un suivi plus rigoureux pour les secondes, ainsi que pour les premières technologiques (notamment les premières STI2D, dont il faudra mieux accompagner les élèves en voie de décrochage scolaire). Rencontre avec les familles dès la rentrée.

Les moyens mis en place :

- SUIVI Secondes avec davantage de rigueur.
- CPE aux inscriptions
- Rappel des procédures en début d'année dans les classes, avec une convocation CPE en début de semaine pour les élèves n'ayant pas justifiés.
- SMS systématiques aux familles tous les matins pour signaler l'absence.

- Mails de rappels à chaque fin de semaine, si insuffisant courrier à la famille.
- Des appels aux familles pour les élèves qui ne justifient pas, voir des rendez-vous selon la situation.
- Un AED référent par niveau (à améliorer). Peut-être par manque d'explication de notre part, d'implication ou de temps. Un livret leur sera remis en début d'année avec un bilan obligatoire à faire toutes les deux semaines (temps mis dans leur EDT).
- Partenariat et échange avec le pôle santé.
- Courriers de rappel pour les boursiers et suppression si nécessaire.

Pour les retards,

5346 retards en 2020-2021.

4218 retards en 2019-2020.

Le nombre s'élevait à 6723 en 2018-2019 contre 8166 en 2017-2018 (sur l'ensemble du lycée, tous motifs confondus).

LGT :

Classe	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
2nde	834	634	1243	1421
1ère	927	746	977	1440
Tale	878	627	951	1241
BTS	703	514	714	648

SEP :

Classe	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
2nde	784	655	827	918
1ère	548	346	581	1122
Tale	531	511	715	909
3°	141	185	369	467

Objectifs envisagés pour 2021 /2022 : Réduire de 20% les retards par rapport à 2018-2019 (année complète), avec un protocole de gestion des retards communs à tous, à savoir de définir quand est-ce que l'on parle de retard ? (Cf. annexe). De plus, nous souhaitons systématiser les convocations après trois retards. Nous voulons sensibiliser ces élèves qui sont en section professionnelle et qui se doivent donc d'être à l'heure. C'est un critère primordial pour leur avenir.

b) Punitons et sanctions :

Punitons :

Année 2020-2021	Avertissements	Retenues	Exclusions de cours
T1	39	288	123
T2	80	478	214
T3	100	306	204
Année scolaire	32	596	464

Année 2019-2020	Avertissements	Retenues	Exclusions de cours
T1			
T2			
T1+T2	34	780	411

Année 2018-2019	Avertissements	Retenues	Exclusions de cours
T1	39	288	123
T2	80	478	214
T3	100	306	204
Année scolaire	219	1072	541

Année 2017-2018	Avertissements	Retenues	Exclusions de cours
T1	92	381	178
T2	55	474	210
T3	8	234	190
Année scolaire	155	1089	578

Nous devons continuer à travailler sur les exclusions de cours qui sont utilisées souvent à tort. Travailler avec l'équipe pédagogique afin que les punitions comme les retenues ou les avertissements soient plus efficaces.

Nombre de commissions éducatives : 18

Objectifs envisagés pour 2021 /2022 : réduire encore les exclusions de classe et rendre les retenues beaucoup plus efficace, notamment en améliorant le suivi des retenues.

Exclusions de cours : Pour la SEP, plus de rapports papier (sauf panne informatique) avec une exclusion remplie directement sur Pronote avec les détails, un accompagnement systématique de l'élève en Vie Scolaire, un entretien avec CPE, contact immédiat avec la famille (téléphonique) et envoi de courrier.

De plus, nous supprimerons les motifs d'exclusions de classe en y mettant uniquement le motif recevable, comme mise en danger de la classe. Nous accepterons éventuellement d'autres exclusions au cas par cas et selon les situations. Pour le LGT, nous utiliserons toujours le rapport écrit par l'enseignant qui a exclu.

Retenues : seulement sur : les mercredis après-midi ou matin pour une heure de retenue et éventuellement les vendredis après-midi. Avec le mardi, une vérification systématique des élèves qui doivent être présents et un AED en charge de les appeler le mardi pour informer les parents (en plus du courrier et du sms). Autorisation d'un seul et unique report pour des causes médicales, sinon la retenue sera doublée et ensuite nous poserons une inclusion. Attention le suivi devra être fait de façon stricte et rigoureuse par un AED référent des retenues.

Travail avec l'équipe pédagogique sur le logiciel visant à améliorer notre communication et la gestion des punitions.

Sanctions :

Année 2020-2021	Avertissements	Exclusion internat	Exclusion-inclusion	Exclusions temporaires établissement	Conseils de discipline
	22	5	26	31	11

Année 2019-2020	Avertissements	Exclusion internat	Exclusion-inclusion	Exclusions temporaires établissement	Conseils de discipline
	12	10	81	40	8

Année 2018-2019	Avertissements	Exclusion internat	Exclusion-inclusion	Exclusions temporaires établissement	Conseils de discipline
	15	17	35	48	6

Année 2017-2018	Avertissements	Exclusion internat	Exclusion-inclusion	Exclusions temporaires établissement	Conseils de discipline
	34	12	35	52	4

⇒ 11 conseils de discipline en 2020-2021 (3 pour le LGT, 8 pour la SEP)

⇒ 8 conseils de discipline en 2019-2020 (3 pour le LGT, 5 pour la SEP)

Une augmentation du dispositif exclusion-inclusion importante (notamment pour les situations d'utilisation du téléphone portable en cours).

Les axes de notre organisation :

Cette organisation s'est retrouvée fortement modifiée du fait de la mise en place du protocole sanitaire (moyens renforcés sur le service de demi-pension).

Quatre objectifs principaux à notre projet de service Vie Scolaire :

- Améliorer la lutte contre l'absentéisme
- Renforcer la surveillance dans les locaux et à l'entrée de l'établissement, de manière à faire diminuer les bruits, les nuisances et les dégradations.
- Améliorer les conditions de vie à l'internat.
- Développer l'animation éducative et repenser la formation des délégués.

Les moyens mis en place :

- un cahier des charges pour les AED référent de classe, ainsi qu'un cahier de bord pour le suivi des absences.

- implication et valorisation des AED : plus d'implication (not. lors des études), interventions dans les classes et participation à certains projets.

Objectifs envisagés pour 2021/2022: Améliorer l'autonomie du service de vie scolaire pour le rendre plus efficace et améliorer la communication au sein même du service. Avec un meilleur échange des CPE auprès des AED. Et un recrutement plus pointilleux.

Collaboration avec les différents acteurs de la communauté éducative :

- **équipes pédagogique** : Suivi des élèves ; fiche de suivi, bilan avant conseil de classe, entretien commun avec les élèves, participation à des oraux, tableau en salle des professeurs, AED référent, la formation des délégués et la journée des ambassadeurs, mail, outil Pronote.

Professeur documentaliste : CDI : améliorer notre collaboration qui reste trop superflue.

- **les partenaires sociaux** : réunion du GSED (**groupe de suivi**) + COP : concernant le travail scolaire et l'orientation des élèves. AS et infirmières très bonne collaboration : mails, téléphone et réunion.

- **intendance** : travail commun pour les élèves boursiers avec deux bilans : courrier et retrait de bourses.

- **le suivi des élèves avec les familles** : entretien, appel téléphonique. Voir pour une réunion en début d'année avec les familles des classes de secondes. Pour le logiciel Pronote avec un papier d'aide à distribuer.

Objectifs envisagés pour 2021-2022 : Améliorer la concertation avec les professeurs et impliquer davantage les parents : réunion début d'année.

Perspective : Voir pour mettre un tableau blanc en salle des profs pour les infos Vie Scolaire et travail de fin d'année sur Pronote.

Le module de lutte contre le décrochage scolaire :

Ce dispositif s'inscrivant dans le cadre du projet d'établissement est mis en place par Mme Moulessouigua, M. Voiry et mesdames Marino et Cardace et prend son sens dans le cadre d'actions de prévention du décrochage scolaire. Ces actions sont composées de plusieurs étapes afin de prévenir les ruptures avec le système scolaire.

Trois points-clés à notre module :

- Aider à la mise en place de parcours aménagés de la formation initiale par un accompagnement plus personnalisé pour les élèves en risque de rupture avec le système scolaire.
- Collaborer et mobiliser des « référents décrochage » et des groupe de suivi du décrochage scolaire » (GSED)
- Favoriser une cohésion de groupe.

Objectifs du module :

- Prévenir le décrochage scolaire et le diminuer par un repérage précoce en début d'année scolaire.
- Préparer avec le jeune la suite de son parcours au lycée. Collaboration avec les familles, les professeurs principaux et les psychologues de l'éducation nationale (CIO).
- Explorer des nouveaux secteurs d'activités qui peuvent leur correspondre afin de refaire un projet concret et réalisable.
- Finaliser ses choix, élaborer une stratégie et s'engager dans la réalisation de ce nouveau projet, de manière à ce que le jeune puisse quitter le lycée avec au moins un diplôme de niveau V.

Partenariats : Enseignants, COP/CIO, CFA, Mairie (Café citoyen), AS, Mission locale, Pôle emploi, entreprises diverses.

Déroulé du module

Septembre /octobre	Retour sur nos actions passées et proposition d'amélioration. Nous faisons ensuite un bilan M. Voiry (avec suivi GSED du LEGT et PP), mesdames Marino et Cardace (GSED SEP et PP) et madame Moulessouiga que nous mettons en commun afin de créer un groupe d'élève qui selon nous sont dans le besoin ou en risque de décrochage. Repérage précoce des élèves en difficulté (Pronote, collaboration avec les professeurs principaux, implication des familles). Nous établissons ensuite une liste (qui peut être modifiée)
Octobre	Réunion avec l'ensemble des élèves ciblés LGT et SEP mélangé, pas de différence. Nous présentons le dispositif et les référents : M. Voiry (qui prend les élèves de la SEP), Mme Cardace (ceux du LGT), Mme Moulessouiga. Certains élèves qui ne souhaitent pas intégrer le module peuvent partir (cette année deux élèves ont quitté la salle). Ensuite nous avons donné à chacun un cahier de suivi avec un calendrier prévisionnel, et chacun a fait un bilan avec son référent. Nous avons ensuite noté les qualités, ses goûts, ses envies et la situation familiale et scolaire de nos élèves. Chacun part, de la réunion, avec une piste de travail.
Novembre /Décembre	Bilan régulier sur les envies de stage ou autres soucis. Puis bilan en équipe afin de voir ce que l'on peut faire pour les élèves. En parallèle mise en place du café citoyen.

Janvier	Réunion tous ensembles afin de faire le point sur les avancées de chacun, sur leurs projets et leurs motivations (Cf. liste propositions et projets). Suivi avec équipe et Café citoyen toujours en cours.
Février /Mars	Bilan d'équipe et Café citoyen. Visite d'entreprise possible en fonction des demandes. Interruption car confinement
Avril /Mai	Interruption.
Juin	Bilan entre nous avec compte-rendu et les points à améliorer.

En parallèle à ce module deux GSED un du côté LGT et un du côté SEP :

GSED SEP :

Participants : M. Ruffié (proviseur-adjointe), Mme Moulessouigha (MLDS), Mme Baux (Assistante sociale), Mme Schoonheere (Psychologue scolaire), mesdames Cardace et Marino (CPE), M.Squilbin (infirmier) et parfois Enseignant.

GSED LGT :

Participants : Mme Clément (proviseur-adjointe), Mme Baux (Assistante sociale), parfois M. Iern (Psychologue de l'éducation nationale), Mme Pascal (CPE), M. VOIRY (CPE). Coopération active par la suite avec Mme Moulessouigha (MLDS).

Ces deux dispositifs se déroulent un lundi sur deux pour la SEP et un mardi sur deux pour le LGT. Ils assurent le repérage et la prise en charge de tout jeune présentant des risques de rupture scolaire et de déscolarisation.

Objectifs :

- Favoriser la persévérance scolaire (sécuriser les parcours de formation de nos élèves).
- Prévenir et limiter les sorties prématurées du système éducatif sans diplôme, réduire l'absentéisme.
- Accompagner les élèves en situation de fragilité personnelle (psychologiques ou sociales).

Déroulé des deux GSED :

Septembre-fin Novembre	Réunion un lundi sur deux (SEP) et un mardi sur deux (LGT). Chacun expose des situations qu'il a pu rencontrer ou préoccupantes. Nous proposons ensuite une ou des solutions de prises en charge. Nous faisons le point sur l'évolution des situations ensemble sur ce groupe de suivi (cf. bilan GSED).
Novembre-Mars	Nous faisons des convocations individuelles d'élèves pour lesquels nous n'avons pas trouvé de solutions. Nous travaillons alors avec eux sur leurs envies, leurs ressentis, leur état d'esprit et nous fixons ensemble des objectifs afin de raccrocher le jeune ou lui permet de voir plus clair dans son projet.
Mars-Mai	Réunion de suivi ou convocation individuelle en fonction de l'évolution de la situation (Interruption).
Mai-Juin	Bilan/Compte-rendu du GSED.

Nous comptons le proposer en 2020-2021 aux élèves de première technologique.

L'engagement lycéen et l'animation éducative :

► **L'animation éducative au lycée Jules Fil :** L'animation éducative qui s'y développe s'inscrit dans le parcours citoyen développé par le CESC (qui s'inscrit lui-même dans le projet culturel), Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté auquel participent des élus lycéens issus de la MDL comme du CVL. Cette année, cinq jeunes service civique ont été recrutés et contribuent à animer la vie lycéenne.

L'éducation à l'EDD (éducation au développement durable) a connu cette année un envol spectaculaire, grâce notamment à la formidable implication de la référente EDD (Cathy Lecubain), ainsi qu'à celle de Kimberley Sénéchal et Emma Benhaddou, en service civique sur ces missions et de nombreux éco-délégués particulièrement engagés dans le projet. **En annexe l'appel à projets vie lycéenne 2020-2021 qui témoigne de l'implication du CVL et de la MDL en faveur de l'EDD.**

En raison du protocole sanitaire et de la pandémie de la COVID-19, la plus grande partie des actions n'ont pas pu se dérouler comme les années précédentes. Vous trouverez en annexe l'appel à projets vie lycéenne 2020-2021.

Rappel de l'année 2019-2020 :

Dans ce parcours citoyen, plusieurs axes d'éducation à la santé et à la citoyenneté sont développés :

- Exercer sa citoyenneté : Semaines de l'engagement et de la démocratie scolaire, ainsi que la formation des délégués de seconde (une matinée avant la Toussaint). Cette année le CVL s'est réuni à trois reprises et s'est exprimé sur bon nombre de thématiques.
- La démocratie participative : CVL et MDL. En 2019, les élèves ont élus leurs représentants au Conseil pour la Vie Lycéenne (CVL) par vote électronique. Une expérience à renouveler, mais en communiquant mieux de manière à faire augmenter le taux de participation.
- Organisation d'un Inter CVL-CVC en mars 2020 au lycée Jules Fil, qui n'a pu se tenir en raison du confinement.
- Education aux médias : la Web-TV du lycée Jules Fil animée par un AED, Dimitri Bastardo.
- L'atelier Musique animé par une AED, Camille Anastasio, où des élèves, pour un prix défiant toute concurrence (7 € par an) peuvent apprendre à jouer d'un instrument, répéter en groupe dans une salle dévolue à cet effet et enregistrer leurs compositions.
- Démarche solidaire : participation au projet SAKADO (subvention de la MDL).
- Education à la santé : journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire : vente de bracelets « Jules Fil dit non au harcèlement » (Environ 10% des lycéens se sont portés acquéreurs) par les élus du CVL et de la MDL.

Plus d'un tiers des élus au CVL et au Conseil d'administration sont internes et également membres de la MDL, ce qui amène une grande synergie entre les deux instances. Ces élus sont sensibles à la qualité du « vivre ensemble » : vente de roses pour la Saint Valentin. Les élus lycéens se sont exprimés sur la vie au lycée et tirent un bilan positif de leur engagement lycéen (« c'est formateur ») et de leur vie de lycéen et lycéenne. Expriment que le climat interne du lycée était très bon, que la vie y était agréable et qu'à l'internat ça se passait très bien, non seulement entre élèves de parcours et de formations différentes, mais aussi avec les adultes.

Enfin, il nous semble que le gros chantier demeure celui du « Vivre ensemble » et par là-même celui du .. :

Réaménagement du Foyer des Internes : Il s'inscrit dans le projet d'établissement : Objectif 1 La réussite des élèves – AXE 1-3 Vie de l'EPL, climat scolaire, partie 3 : créer et améliorer des lieux de vie pour les lycéens au sein de l'établissement.

Objectifs :

- Mieux accueillir les élèves et notamment les internes qui passent énormément de temps au lycée. (soirées festives à chaque veille de vacances scolaires).
- Contribuer à l'amélioration du vivre ensemble.
- Responsabiliser les élèves.
- Impliquer les élèves dans un projet de rénovation.
- Développer les apprentissages du travail d'équipe, de l'entraide, du respect des autres et du matériel

Au cours de l'année 2015-2016, le foyer des internes a été rénové (peinture, achat de mobilier et de décoration).

Une deuxième salle, l'ancienne salle de ping-pong, a été aménagée par les ouvriers professionnels, afin de servir de salle de jeu et de repos. Du mobilier et un baby-foot ont été achetés par la Maison des Lycéens (budget d'environ 3000 €). L'occasion de participer à l'aménagement de ces lieux en y associant des élèves volontaires (être plusieurs à repeindre des fauteuils en bois, pendant un mercredi après-midi, dans une ambiance souriante par exemple) permet de développer la socialisation et contribue à améliorer la vie de groupe.

2 - Le bilan du dispositif seconde Tremplin 2020 – 2021 :

La classe seconde TREMPLIN accueille chaque année des élèves qui sont restés sans solution ou qui décrochent en cours d'année. Nous pouvons également avoir des élèves qui ont rompu un contrat d'apprentissage. Cette action de remédiation de la MLDS permet aux élèves de travailler et de consolider un projet personnel et professionnel. Pour atteindre cet objectif, nous avons travaillé avec le PAEJ et FACE AUDE dans le cadre du projet DISCOVERY.

L'objectif général de ce dispositif est de favoriser et d'accompagner l'entrée en lycée et obtenir une orientation choisie. Certains élèves souhaiteront s'orienter vers l'apprentissage : nous travaillons avec PURPLE CAMPUS (ancien CFA de la CCI), le CFA du BTP et le CFAI de Lézignan.

Les élèves alternent cours et stages en entreprise mais cette année les stages ont été très difficiles à trouver. Les élèves n'ont pas pu non plus faire de mini stages dans des établissements scolaires.

PUBLIC ACCUEILLI :

Nous avons pris en charge 13 élèves : 5 filles et 8 garçons. Ces élèves sont issus de classes et de niveaux scolaires différents : **2** élèves de 2^{nde} G, **2** de 1^{ère} bac pro ASSP, **1** de 1^{ère} année de CAP ELEEC, **1** élève de 2^{nde} bac pro MEI, **1** élève de 1^{ère} année de CAP VENTE, **1** élève de 1^{ère} G, **1** élève de 1^{ère} STMG, **2** élèves de 3^oG, **1** élève du CFAI de Lézignan et **1** élève de 2^{nde} Bac pro ELEEC.

MODALITES PEDAGOGIQUES, ACTIVITES MENEES :

- **FACE AUDE (la Fondation Agir Contre l'Exclusion) :** Le club d'entreprises FACE AUDE s'appuie sur près de 100 entreprises audoises engagées. Aux côtés des autres acteurs privés ou publics, ces entreprises audoises s'impliquent dans des actions concrètes, d'intérêt général, dans les domaines de la lutte contre toutes les exclusions et discriminations, de l'emploi, de l'accès à la culture et de l'éducation.

- **DISCOVERY** : L'action DISCOVERY combine des modules en présentiel et un mentorat entreprise avec pour objectif de mobiliser les élèves dans leur parcours scolaire et les stimuler dans leurs choix d'orientation, en créant un lien fort avec le monde professionnel.
- Au centre du dispositif : un binôme élève-entreprise sur le principe du mentorat. Chaque séance s'est déroulée en présence d'un membre de l'équipe pédagogique de l'établissement. Le dispositif se déroule sur 5 semaines et 8 modules.
 - I. **Module 1** : Evènement de lancement entre collaborateurs et collaboratrices des entreprises engagées et élèves. Jeux de présentation croisée en binôme, présentation de l'action.
 - II. **Module 2** : Atelier connaissance de soi et de ses compétences + présentation face caméra.
 - III. **Module 3** : Séance industrie : réflexion sur l'égalité entre les filles et les garçons, échange avec un professionnel d'une filière, d'un métier.
 - IV. **Module 4** : Préparation à la présentation de soi dans un cadre professionnel et assimiler les codes de l'entreprise.
 - V. **Module 5** : Séance industrie et créativité : réflexion sur une innovation industrielle futuriste, travaux de préparation d'une maquette qui sera présentée lors du concours académique à Narbonne.
 - VI. **Module 6** : Séance créativité : réalisation d'une maquette et d'un clip de promotion de l'invention du groupe.
 - VII. **Module 7** : Ateliers prospection : chercher son stage.
 - VIII. **Module 8** : Remise d'une attestation avec l'ensemble des parties prenantes (l'équipe de Direction, les CPE, les entreprises, les élèves, les enseignants, la presse et Carcassonne TV).
- **LE CAFE CITOYEN** :
Le café citoyen est une action du Point Accueil Ecoute Jeunes. C'est un dispositif entièrement dédié aux jeunes de 14 à 25 ans et à leurs familles. M.Jean-Baptiste DUPAS est intervenu sur plusieurs séances espacées d'environ 5 semaines. Plusieurs thèmes ont été abordés :
 - La santé,
 - Les addictions (alcool, cannabis, drogues, jeux- vidéos...),
 - Travail sur la confiance en soi (posture, mise en place de jeux de rôle),
 - Nouvel atelier santé avec des Jeux Pass santé jeunes (bien-être, alimentation, vie affective, perturbateurs endocriniens et addictions).
- **REALISATION D'UNE VIDEO DANS LE CADRE DU CONCOURS « JE FILME MA FORMATION** :
La vidéo avait pour thème de valoriser les formations au lycée Jules Fil. Cette vidéo a été sélectionnée par le jury de la sélection officielle et pourra donc prétendre à un prix le jour de la cérémonie de remise des prix à Paris.
- **BILAN PEDAGOGIQUE** : Le niveau est hétérogène. Bon esprit de groupe et classe malgré tout avec un bon esprit. Les enseignants ont remarqué un changement dans le comportement des élèves après l'inscription de nouveaux élèves décrocheurs du lycée.

Les élèves ont pu travailler sur plusieurs projets. La difficulté a été de trouver des stages en entreprise. Plusieurs élèves ont fait des vœux en lycée pour la rentrée prochaine et un élève recherche activement un contrat d'apprentissage dans la vente.

- 8 dossiers Affelnet,
- 1 emploi (auto entrepreneur),
- 1 inscription MLI,
- 2 dossiers passerelle (ASSP et métiers de la mode),
- 1 préparation à la formation de gendarme adjoint volontaire.

➤ **BILAN DES ELEVES :**

Les élèves aimeraient avoir plus d'heures de cours mais nous dépendons des heures accordées par le rectorat.

➤ **CONDITION DE REUSSITE DU DISPOSITIF :**

Le bon fonctionnement de cette classe n'est possible que grâce à l'implication des élèves, des parents, de la Direction de l'Etablissement, de l'assistante sociale et des infirmiers.

3 - Une année d'activité aux ateliers :

- **Investissements notables :**

- Sur crédit établissement :
 - Matériel pour les projets en BTS Electrotechnique
 - Matériel pour les projets en BTS SN-IR
- Dotation Région :
 - 36 ordinateurs
 - 3 maquettes pédagogiques pour le bac pro MSPC
 - distillateur de laboratoire

- **Promotion de l'établissement et ses formations :**

- Formations post bac : (la COVID-19 ne nous a pas permis de réaliser la promotion de nos filières, comme nous le faisons les années précédentes. Cela dit, le nombre de demande sur ParcoursSup reste assez stable (-4% pour rapport à la moyenne des deux précédentes années).
 - Pas de participation à des salons en présentiel, mais participation aux salons de Montpellier et Carcassonne en Web-binaire.
 - Présentation du BTS SN en visioconférence au lycée de Narbonne et du BTS SP3S aux lycées de Lézignan et de Limoux (effectués par des étudiants).
 - Présentation des cinq BTS à tous nos élèves concernés
 - Pas de Soirée Portes Ouvertes.
- Formations pré-bac :
 - Présentation du lycée Jules Fil dans différents collèges (Jules Verne, Pierre et Marie Curie, Saint-Exupéry, Antoine Courrière, ...).
 - Pas de journée portes ouvertes.
 - Pas de participation aux forums des collégiens.
 - Organisation de 141 mini-stages sur le LEGT et 72 sur la SEP (en forte diminution à cause des conditions sanitaires).

	201	202	203	204	205	206	207	208	209	Ext	Total
STI2D		4	5	2	3	4	5		2		25
ST2S	1	4	6	11	9	1	3	4	7		46
EDS SI	3	2	5			3					13
EDS NSI	1	3			1	2					7
Total	5	13	16	13	13	10	8	4	9	0	91

BTS	SP3S	SN	CRSA	EL	CPI	Total
Bac pro	9	9				18
Bac techno	16	1	8	6	1	32
extérieur						
Total	25	10	8	6	1	50

Electricien	MELEC&SN	MEI	MS	ASSP	AEPE
4	11	13	13	13	18

- Projets techniques :
 - o Réalisation de projets techniques par nos étudiants de seconde année de BTS, pour des entreprises.
- Projets pédagogiques :
 - o Pas de Réalisation d'entretien de simulations d'embauche, en partenariat avec le Rotary Club.
- PFMP et stage :
 - o Réalisation de 1362 conventions de PFMP ou stages.
 - o Réalisation de 99 tests PCR (avant de départ en stage des élèves de 1^{ère} et terminale ASSP).
- Visite médicale DTR :
 - o 139 élèves de seconde bac pro MEI, MELEC, SN et CAP Electricien ont dû réaliser une visite médicale, par un médecin scolaire, pour pouvoir faire les travaux réglementés au lycée et en PFMP.
 - o Ces visites médicales ont eu lieu au lycée (dans le bâtiment atelier) entre le 6 novembre 2020 et le 6 janvier 2021.

4 - Une année d'activité à l'infirmierie :

EQUIPE INFIRMERIE :

Mme Catherine BOLZE (quotité 100%)

Mr Luc SQUILBIN (quotité 100%)

Total charge horaire 79h/semaine.

ACTIVITE DE L'INFIRMERIE :

Ouverture infirmerie : Du lundi au vendredi avec un service de soirée (19h00 – 21h00) et des astreintes de nuit (21h00 – 7h00).

Statistiques en période de crise sanitaire COVID-19

Mise en place de protocoles sanitaires et demi effectif pour les niveaux généraux et technologiques. Internat au 2/3 de sa capacité. Eviction de plusieurs classes ou groupes classe au cours de l'année.

	<i>Année 2018/2019 (44 semaines)</i>	<i>Année 2019/2020 (31 semaines)</i>	<i>Année 2020/2021 (42 semaines)</i>
	<u>ACCUEIL :</u>		
Elèves accueillis à l'infirmierie :	3067 <i>Soit 69.7 élèves/sem</i>	2451 <i>Soit 79 élèves/sem</i>	3921 <i>Soit 93.35 élèves/sem</i> Augmentation de 15%
HORS PRESENCE		Env. 100	1366
Personnel accueillis à l'infirmierie :		34	91
	<u>ORIENTATION :</u>		
Retours en classe après passage :	2774	2141	3406
Prise en charge par les familles :		162	430
Orientation : hôpital /SAMU :		19	57
	<u>LIAISONS ENGAGEES :</u>		
Familles avisées :		271	1236
Familles reçues :		133	642
Appel au médecin de famille et/ou spécialiste :		8	5
Appel au médecin EN :		9	13
Appel au 15 :		13	14
Avec l'assistante sociale EN :		12	9
Avec la vie scolaire :		220	259
Autres professionnels de santé :		39	26
	<u>BESOINS EXPRIMES :</u>		
Soins et traitements :		1790	2243
Ecoute et relation d'aide :		91	123
Conseils en santé :		2016	4622
Renseignements, ressources :		406	1135
Maltraitance :		1	3
Violences sexuelles :		5	3
Evénements graves :		11	5
Maladie transmissible			1634
Contraception d'urgence :		3 demandes non abouties et administrées.	6 demandées administrées 4
	<u>SUIVIS INFIRMIERS :</u>		
Suivi infirmier :		1420	2297
Examen à la demande de communauté éducative :		52	
Elèves à revoir :		29	11
	<u>DEPISTAGES INFIRMIERS DANS LE CADRE DES DTR : 120</u>		

Nombre d'élèves bénéficiant d'un PAI : 19 (28 l'an dernier) dont deux élèves DP du collège Jules Verne (à charge durant le repas).

Prise en charge pendant le service de soirée et/ou les astreintes de nuit : 250.

Appels urgents :

- 36 (54 en 2019 2020) en journée
- 16 (20 en 2019 2020) la nuit.

Actions éducatives menées : mois sans tabac

Ateliers théâtral interne : 10 participants deux mois et demi

Ateliers estime de soi interne

Préparation grand oral avec intervenant théâtre

Préparation grand oral avec coach de vie : 5 élèves

En 2019-2020 auprès de 67 élèves sur le thème de l'éducation à la sexualité et à la vie affective.

PRISE EN CHARGE LIES A LA COVID-19 : 1634 (cas positifs, contact, éviction, tests, etc)

Nombre d'élèves positif à la COVID-19 pris en charge par l'équipe infirmerie : 83 (dont 8 adultes).

5 - L'activité du CDI en 2020-2021 : Nos activités définies par la circulaire n° 2017-051 s'articulent en trois axes.

1er Axe : La formation, de tous les élèves à une culture de l'information et des médias.

Fonctionnement du CDI :

Présentation du CDI et du protocole sanitaire aux classes de 2ndes, 1e CAP, 3e, in situ -

Pour toutes les autres classes de l'établissement : présentation du protocole sanitaire en classe -

Présentation du fonctionnement du CDI aux parents d'élèves de seconde.

Activités pédagogiques sur les fictions incluant les projets :

Prix littéraires : Le feuilleton des Incorruptibles (204 et 201) - Le prix des Incorruptibles (204) - Le Défi Babelio (207) -

Numook (2ASSP) - Concours lecture à voix haute (LGT) - 3 Rencontres d'auteurs - Folio des lycéens -

Autres activités pédagogiques incluant les projets : (EMI, complotisme (205, 1ère HGG, 1e STI2D, Term HGG) -

Classe investigation (CAP ELEC) - Semaine de la presse : intervention journalistes (207 et 1e STI2D), exposition.

Cartooning for peace - Recherche documentaire via Esidoc (Terminale anglais) - Séances SNT : réseaux sociaux -

Info/intox sur le Net - Interventions préparation au grand oral - Le traitement documentaire (BTS SP3S).

2ème Axe : La participation à l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel

Expositions : Le dessin de presse. Erasmus +.

Animations : Marathon lecture - livres surprises de Noël (élèves/profs)

Ouverture sur l'extérieur : Aide à la mise en place du dossier Erasmus+ du lycée.

Formations données : Accueil d'un stagiaire de 3e

Formations suivies : Stages en ligne de Canopé sur les thématiques de littérature jeunesse, presse, esprit critique, design-thinking, Internet.

3ème Axe : La mise en œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition.

Organisation de l'accueil des élèves au CDI par le personnel.

Année scolaire Heures poste ouverture du CDI.

2017 - 2018 : **89 h** (2 titulaires; 1 CUI; 1 stagiaire, 8h AED) **53 h**

2018 - 2019 : **66 h** (1,5 titulaire, 0,5 contractuelle; 6h AED soir, mercredi après-midi) **44 h puis 40h dont 16 h seules dans le CDI**

2019 - 2020 : **65 h** (1,9 titulaire; 8h AED : soir et mercredi après-midi) **47 h dont 21 h seules dans le CDI**

2020 – 2021 : **66h** (1,9 titulaires) **40h** (fermeture de 30 min pour nettoyage, protocole sanitaire + 2h00/ semaine de désinfection du CDI).

Dont 26h seules dans le CDI

De très nombreuses heures seules dans le CDI nous obligent à arbitrer entre l'ouverture aux élèves en libre accès ou l'encadrement des séances pédagogiques : la raison : il n'existe aucun autre lieu permettant aux élèves de travailler.

Réorganisation de l'espace CDI :

Mise en place du protocole sanitaire :

- côté espace documentaire : réaménagement de l'espace en fonction du protocole sanitaire (2 élèves par table).

- côté espace informatique : 1 élève par table et suppression des PC : les élèves travaillent avec l'oRdi région.

Désinfection des mains en entrant et désinfection des tables en sortant.

Tout document utilisé ou emprunté, mis en confinement 3 jours.

Peinture de la porte d'entrée.

Tabourets Moov'.

Fréquentation du CDI par les élèves : En raison du protocole sanitaire (diminution des places assises), de l'application de la demi-jauge des effectifs, l'évaluation de la fréquentation n'est pas significative.

Gestion du fonds documentaire : Les tâches de gestion effectuées auparavant par notre aide documentaliste : Traitement des commandes (estampillage, équipement, saisie), rappels, rangement des retours, dépoussiérage des étagères, nettoyage des tables et des ordinateurs. **Le temps consacré à ces tâches nous a obligé à réduire nos séances pédagogiques, tout comme le manque de temps en binôme (surveillance du CDI).**

Crédits tous supports : 9000€ (achats de fictions et documentaires + ressources numériques pour les élèves et l'équipe pédagogique + abonnements périodiques + matériel pour équiper les livres + Ressources numériques de gestion du fonds.)

Evolution du fonds documentaire :

Documents intégrés dans le fonds cette année : Fictions : + 513, Documentaires : +211 , Périodique : +303.

Périodiques : 30 abonnements consultables **en ligne sur Cafeyn** + 16 abonnements papier.

Pages de **sites internet** référencées dans le fonds documentaire (environ 10000).

Indicateurs d'activité des usagers : Le **prêt** de documents aux usagers s'élève à **1758**. Malgré une année encore atypique, le volume de prêts est assez important. Les élèves ont beaucoup utilisé la réservation en ligne des documents et la consultation sur place que nous pouvons maintenant estimer puisque les documents sont mis en décontamination avant de réintégrer les rayons.

Les usagers :

12% des élèves et 27% des personnels ont emprunté au moins un document dans l'année.

Parmi les usagers actifs (ayant effectué au moins un emprunt) 80 % sont des élèves. Les élèves sont répartis équitablement : 75,6 % viennent du lycée général, 11,3 % viennent du lycée technologique (en légère augmentation), 13% viennent de la SEP (en augmentation également).

Veille et diffusion de l'information (élèves et enseignants) : Portail documentaire Esidoc (<http://0110007y.esidoc.fr/>), réseaux sociaux (@cdijulesfil : Facebook, Instagram, Twitter...).

Activités prévues pour l'année scolaire 2021-2022 :

Activités pédagogiques incluant les projets : En fonction des conditions sanitaires : organisation des appariements aux Pays-Bas et à Prague. Défi Babelio (1 classe de seconde générale et/ou professionnelle). Les coups de cœur des secondes pour les enseignants et les autres élèves du lycée. Le dessin de presse.

Animations :

Exposition Histoire, Sport et Citoyenneté avec l'équipe d'EPS.

Découverte des nouveautés en fonction des disciplines en circulant dans les classes.

Réaménagement du CDI : Changement du revêtement au sol (moquette ---> Lino) toujours en attente : une analyse de la moquette sera demandée au service vétérinaire de la Région Occitanie.

Nouveaux sitting balls, chaises et tables hautes, fatboys.

Mise en place de tableaux blancs pour les élèves dans le CDI.

Modification du positionnement des étagères de fictions pour améliorer l'accueil des élèves en lecture plaisir.

Politique documentaire : Nouvel outil numérique : annales en ligne :

<http://documentation.solutionsdoc.net/annabac>

6 - Le bilan d'une année d'action culturelle

Cette année n'a malheureusement pas permis de mener à terme toutes les actions culturelles prévues. Néanmoins, certains projets ont pu aboutir.

Mme RICARD a mené à terme son projet en partenariat avec la Coopérative Cérès Franco de Montolieu. Les élèves d'une classe de seconde ont travaillé sur le thème du « Vestiaire Féminin ». Actuellement, leurs productions sont exposées dans une alcôve de la Coopérative.

Mmes LACAZE et MARTY ont participé au Prix Littéraire des lycéens. Le but étant d'inciter les élèves à avoir une culture littéraire élargie.

Mmes DUCLOS, SALVAGNAC et BOSSUYT, avec la classe de 2^{nde} ASSP, ont fait écrire aux élèves un livre numérique dans le cadre du projet Numook.

Mme BOSSUYT, associée à Mme BEN YOUSSEF, ont permis la rencontre de deux écrivains avec une classe de seconde générale.

Mme BOSSUYT a fait participer deux classes de seconde générale au Feuilleton des Incorruptibles qui consiste en un échange épistolaire avec un écrivain qui est actuellement en cours d'écriture d'un livre. Mme DAÏDE s'est associée à ce projet.

Enfin, Mme BOSSUYT a fait participer des élèves au Prix des Incorruptibles qui permet aux élèves de voter pour le livre qu'ils ont préféré parmi une sélection d'œuvres. Des échanges ont été menés avec le collège Chénier de Carcassonne. Un concours de lecture à voix haute avec l'éditeur Nathan est par ailleurs en cours.

7 - Les activités de l'éducation physique et sportive et de l'UNSS

Les actions dans le cadre de l'EPS :

Adaptation des cours d'EPS aux conditions sanitaires qui a été riche en créativité et a ouvert le champ des possibles : Devant les interdictions dans le domaine de l'activité physique en lien avec les mesures sanitaires, nous avons tenté de nous adapter. De ce moment professionnel difficile, nous avons enrichi nos pratiques faisant preuve d'inventivité : marche en extérieur de plus de 7 km, épreuve de marche rapide, course d'orientation à la cité possible avec départ du lycée, step en extérieur, blind-test sportif, base-ball avec mise en jeu au pied, jeux de pétanque.

Partenariat avec l'association extra-scolaire l'USC était prévu : De nombreuses classes de la SEP devaient être initiées au rugby grâce à un encadrement commun professeurs EPS et joueurs du club de rugby l'USC mais en raison de la crise sanitaire, ce partenariat a dû être annulé.

Partenariat avec l'association extra-scolaire one-one réputée dans le milieu du hip-hop : Le 19 mai 2021 en récompense à l'exemplarité des élèves de la classe TASSP1, Mme Botella a sollicité le danseur Camille Casteignau pour qu'il sensibilise cette classe à la danse Hip-Hop. Pour des raisons sanitaires, ce cours a eu lieu sur les pelouses du lac de La Cavayère. Le cours a été subventionné sur le budget Fondation de France acquis par Mme Botella lors de l'obtention du Prix Fondation de France Méditerranée.

LES ACTIONS ET LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE UNSS 2020-2021 : Cette année, depuis la rentrée 2020, le contexte sanitaire, l'adaptation du lycée face aux risques épidémiques et le non brassage des élèves, n'ont pas permis l'activité habituelle de l'AS Jules Fil. Pas d'entraînement hebdomadaire, ni de rencontres inter-établissements n'ont été possibles cette année. Malgré tout **le service départemental a néanmoins proposé 2 challenges promotionnels en distanciel.** Le lycée, généralement investi dans les rencontres UNSS a participé à ces challenges lors des cours d'EPS, limitant ainsi tout nouveau « brassage ».

LE CHALLENGE 2024- Relais natation 2024 m à 4 : Participation d'un groupe d'option EPS (25 élèves) le mardi en octobre novembre. Pas d'autres lycées du département se sont inscrits à cette épreuve.

LE CROSS DISTANTIEL RUN and RUN en Relais (12Kms à 4 ou 6Kms à 2) : 36 classes de Jules FIL (24 au lycée général et 12 au lycée professionnel) se sont investies. De bons résultats au niveau départemental. Le podium des 3 meilleures équipes classées UNSS a été récompensé par des médailles et des tee-shirts.



Le lycée a aussi établi un classement interne par catégories (les coureurs des 16 meilleures équipes ont reçu un tee-shirt de la région).

LICENCES UNSS 2020-2021 : L'inscription des élèves à ces challenges a été validée par l'adhésion à l'UNSS, soit une prise de licence des participants par le biais de la subvention carte région. Aucune participation financière n'a été demandée aux familles, ce qui fait aussi un manque de recettes dans le budget de l'AS pour cette année scolaire compliquée. **303 licences UNSS élèves (118 filles + 185 garçons) sont enregistrées pour l'année 2020-2021.**

DES PROJETS UNSS à REPORTER : En espérant une évolution favorable du contexte sanitaire...

Le Raid bleu (renommé RAID PLANETE) initialement prévu en juin 2021 devrait être reporté en septembre ou octobre 2021.

La sortie Voile (½ Journée de découverte des activités nautiques) initialement prévue le 26 mai serait reportée pour la journée du sport scolaire en septembre 2021.

LES SEJOURS SKI organisés pour les licenciés UNSS : le projet sera-t-il reconduit l'année prochaine ?

LES OPTIONS FACULTATIVES EPS : BILAN et PERSPECTIVE : Le nouveau projet d'option orienté multisports répond aux programmes rénovés du lycée. Destiné aux élèves de la seconde à la terminale, il a été validé le 8 juin 2020 par l'Inspection Académique.

Il propose aux élèves passionnés de sport ou ceux qui se destinent aux métiers du sport et de la forme : (Préparateur physique, professeur d'EPS, Maître-nageur sauveteur, BPJEPS, Coach, Arbitre...)

2H de pratique en supplément des cours EPS associée à un temps de réflexion pour réaliser un projet sportif. Les optionnaires EPS pratiqueront chaque année 3 activités différentes choisies parmi : - Raquettes (Padel, Squash, Badminton)- Sports Collectifs – Natation - Plein Air – Musculation. C'est aussi une plus-value indéniable dans le dossier PARCOURSUP orienté vers les métiers du sport et de la forme.

8 - Les activités menées dans le cadre du développement des actions internationales en 2020-2021 :

ERAJ	Mission
Stéphanie CALVET Prof. SEP	Développer les projets de la SEP –
Françoise FORT Prof. d'anglais BTS	Développement des projets des BTS – Ecriture et dépôt de la charte ECHE FP-2020 Type of action : EPLUS2020-ACR, Proposal number : SEP-210658406. Initialisation de la création de la carte européenne /étudiant digitale
Catherine LECUBAIN Prof.physique LGT	Formations du personnel – Echanges scolaires

Bilan année scolaire 2020-2021 :

1. Obtention du Label EUROSCOL (valable trois ans)
2. Obtention du Label Etwinning School 2020/2022 (valable deux ans)
3. Obtention de l'accréditation pour l'enseignement scolaire : Projet 2020-1-FR01-KA120-SCH-094844 durée : 5 ans (réservé au LGT)
4. Obtention de la charte pour l'enseignement supérieur : ECHE EPLUS2020-ACR, Proposal number : SEP-210658406. (réservé BTS) Porteuse du projet : F.Fort
5. Extension d'1an pour projet KA229 : Echange scolaire avec Italie et Pays-Bas Projet 2019-1-FR01-KA229-062141_1 ; porteuse du projet : C.Lecubain
6. Extension d'1 an pour projet KA102 Projet 2020-1-FR01-KA102-077806 : Mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels Porteuse du projet : F.Achmit
7. Intervention de l'association Europe Direct en Octobre 2020 à l'occasion des « Erasmus days » dans 5 classes
8. Adhésion au consortium d'établissements professionnels SEP géré par DAREIC : Porteuse du projet : S.Calvet
9. Dépôt de candidature pour mobilités de formation enseignants/élèves dans le cadre de l'accréditation (résultat prévu en Juillet 2021) Porteuse du projet : C.Lecubain

Actions annulées ou reportées en raison du COVID-19 :

- 1°) Echange scolaire KA229 avec lycées Néerlandais et Italien. REPORTE A 2022.
- 2°) Mobilités professeurs prévues en Espagne et en Irlande en Mai 2019 dans le cadre du KA101. REPORTEES A LA RENTREE 2021.
- 3°) Mobilités prévues en Estonie pour repérage d'entreprises et prise de contact avec établissement local similaire (DAREIC). REPORTEES ?
- 4°) Visite de contact et de repérage d'entreprises en République tchèque (DAREIC + établissement) : REPORTEE ?
- 5°) Accueil partenaires espagnoles pour stages en pharmacie et EHPAD : DEMARRE EN MARS 2020 ET ECOURTE.

PREVISIONS POUR 2021-2022

1. Organiser les mobilités de formation enseignants LGT (linguistique + spécifiques) en Irlande et Espagne.
2. Organiser les mobilités élèves non effectuées en dans le cadre de l'échange scolaire avec le lycée d'Hengelo aux Pays bas et l'Instituto Cardarelli à Tarquinia.
3. Organiser une semaine d'observation dans un établissement scolaire à Tallinn (ville jumelée avec Carcassonne) dans l'objectif de monter un échange scolaire et de repérer des entreprises pour les élèves de bac Pro et de BTS.
4. Organiser des mobilités élèves en Espagne et en république tchèque non effectuées en 2021 dans le cadre du projet KA102 menée par Mme Achmit.
5. Organiser des mobilités d'enseignements élèves de 15 jours (pour 10 élèves) dans un établissement espagnol et un établissement irlandais.
6. Organiser les mobilités de formation enseignants SEP (linguistique + spécifiques) en Irlande et Espagne (dans le cadre du consortium académique si la candidature est validée).
7. de formation enseignants SEP (linguistique + spécifiques) en Irlande et Espagne (dans le cadre du consortium académique si la candidature est validée).